



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
DES FINANCES ET DU  
COMMERCE EXTÉRIEUR



*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

Paris, le 7 juin 2012

N°09

### **Les réserves officielles de change**

En conformité avec la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD) du FMI, telle qu'appliquée au sein du Système Européen de Banques Centrales, les avoirs mensuels de réserves et les disponibilités en devises sont depuis mai 2000 valorisés en euros sur la base des cours de change de fin de mois.

Les réserves officielles de change de l'Etat s'élèvent à la fin du mois de mai 2012 à 163 015 M € (202 187 M \$) contre 160 053 M € (211 493 M \$) à la fin du mois d'avril 2012, soit une augmentation de 2 962 M €, qui intègre, comme indiqué ci-dessus, l'incidence des modalités de valorisation aux cours de change de fin de mois.

Les réserves de l'Etat se répartissent comme suit :

Réserves en or	98 234 M €
Réserves en devises	46 093 M €
Créances sur le FMI	18 259 M €
Autres avoirs de réserve	429 M €

1/ **Les réserves en or** ont diminué de 134 M €.

2/ **Les réserves en devises** ont augmenté de 2 419 M €.

3/ **Les créances sur le Fonds Monétaire International** ont augmenté de 585 M € :

- la position de réserve au FMI a augmenté de 244 M € ;

- les avoirs en DTS ont augmenté de 341 M €.

4/ **Les autres avoirs de réserve** ont augmenté de 92 M €.